

*COMMUNE
DE HIRTZBACH*

BULLETIN



COMMUNAL

FEVRIER 2015

1. Informations paroissiales

- ❑ Pour joindre ou rencontrer Vincent FRECHIN, notre nouveau curé doyen, composer le 03.89.40.51.62 ou le 06.80.08.77.30.

Adresse courriel : paroisse.doyenne.hirsingue@orange.fr

- ❑ Pour demander vos intentions de messe, adressez-vous à M. Samuel GRAFF (Tél. : 03.89.40.99.94). Coût d'une messe publiée dans le bulletin : **17 €**.

- ❑ Projet de mariage (formalités sommaires) :

- prendre contact désormais **un an** avant le mariage avec le curé doyen (dossier administratif – renseignements divers) ;
- suivre de préférence une préparation au sacrement et s'inscrire à une session organisée par le centre de préparation au mariage (s'adresser au Curé Doyen) ;
- s'acquitter des frais fixés par le Diocèse de STRASBOURG, soit actuellement 100 €, par chèque bancaire uniquement.

- ❑ Projet de baptême (formalités sommaires) :

- les parents introduisent la demande auprès du curé de la communauté au moins **5 mois** avant la date du baptême prévue (les baptêmes sont généralement célébrés les samedis matins ou après-midi ou les dimanches pendant ou après la messe dominicale) ;
- deux réunions sont prévues : l'une pour l'ensemble du Doyenné de HIRSINGUE, avec un prêtre et une équipe de chrétiens ; l'autre individuellement avec le prêtre célébrant les baptêmes ;
- renseignements auprès de M. Thierry PETER (Tél. : 03.89.07.76.28) ou Mme Marie-Rose MENGIS (Tél. : 03.89.07.90.91).

- ❑ Noces d'Argent ou Noces d'Or :

Prendre contact avec le curé doyen au moins 5 mois avant la date désirée.

- ❑ Préparer la célébration de funérailles :

Une équipe de bénévoles de notre Communauté de paroisses a participé à un cycle de formation en pastorale de funérailles et est aujourd'hui en mesure de proposer aux familles en deuil soutien et conseils dans la démarche de leur deuil et de les aider à préparer la célébration avec le prêtre.

Personne à contacter : M. Denis SCHICKLIN au 03.89.40.55.01

❑ Les autres référents pastoraux :

- Pastorale des 1ers Sacrements
Mme Véronique REDERSTORFF – 03.89.25.82.13 (après-midi)
- Pastorale des Confirmations :
Mme Martine SCHWEIZER – 03.89.08.81.89
- Pastorale des Professions de Foi :
Mme Claire MUNCK – 03.89.40.15.94
- Servants d'autel :
M. Olivier MARTIN – 03.89.40.54.57
- Service de l'Évangile auprès des malades
Mme Marie-Jeanne HAUPERT – 03.89.40.53.66
- Pastorale des Chorales
M. Paul VETTER – 03.89.07.12.12
- CARITAS – Secours Catholique
Contact : 06.74.76.14.75

Les paroissiens trouveront dans le bulletin « Notre lien » édité chaque trimestre par la Communauté de Paroisses « Cœur du Sundgau » toutes informations utiles et complémentaires sur la paroisse (abonnement annuel : 10 €).

Visitez le site internet de la COMPAH : www.coeur-du-sundgau.fr

❑ Horaires des messes dominicales et des principales célébrations à HIRTZBACH (du 01.02 au 28.02.2015) :

- Dimanche 08.02.2015 : 09 H 15 *Messe*
Intention : DOZIER Marcel
REUSCHLEIN Henriette née GSCHWIND
HARTMANN Maurice et ses parents Emile et Catherine
- vendredi 13.02.2015 : 18 H 00 *Messe*
- dimanche 22.02.2015 : 10 H 45 *Messe*
Intention : GRAFF Pierre
SCHARTNER Arthur
- vendredi 27.02.2015 : 18 H 00 *Messe*

❑ Durant le mois de février 2015 sont invités à servir à l'Autel :

Le 08.02
à 09 H 15

Enzo TEMPORINI
Claire UNTERSEH
Camille WELTER

Le 22.02
à 10 H 45

Philaé et Samuel PARISOT
Laurine et Bryan BIRY
Sophie MUNCK et Lucie ZIMMERMANN

2. Quête pour le chauffage de l'église

La paroisse se permettra de solliciter la générosité de la population le **samedi 14 février 2015**, pour le chauffage de l'église.

A cet égard, elle attire l'attention des donateurs sur le fait que les dons à partir de 15 € sont déductibles de l'impôt sur le revenu (voir encart joint au présent bulletin).

D'avance un grand merci pour votre soutien.

3. Marché hebdomadaire

Les habitués du marché du mardi après-midi retrouveront leur fromager et leur boucher (MEYER – WIOLAND) à compter de la fin du mois de janvier.

4. Après-midi récréatives - 3ème âge

Mme Marie-Rose HARTMANN informe les personnes âgées de 60 ans et plus que les après-midi récréatives organisées à leur intention au Foyer Saint Maurice auront lieu **les lundis 02 et 16 février 2015** à partir de 14 heures.

Venez nombreux passer un agréable moment de détente, en cette triste période hivernale !

5. Communiqué des associations locales

- Le Football-Club organise son traditionnel déjeuner dansant, le **dimanche 08 février 2015** à partir de 11 heures 30 au Foyer Saint Maurice (carpes frites ou jambon braisé – frites – dessert – café).



Animation musicale assurée par le toujours joyeux Patrick WOLFER.

Prix : 16 € (carpes) ; 15 € (jambon).

Réservation : 03.89.40.00.90 ou 03.89.25.27.94 ou 03.89.40.90.36.

- L'Association des Donneurs de Sang bénévoles invite ses membres et toutes les personnes souhaitant faire un geste de solidarité à l'égard d'autrui, à prendre part au **Don du Sang** organisé **le vendredi 20 février 2015 à CARSPACH, de 16H30 à 19H30.**

La dernière collecte du 08.12.2014 à CARSPACH a réuni 83 donateurs dont 22 de HIRTZBACH.

Voici le bilan des dons de sang organisés à HIRTZBACH et à CARSPACH en 2014 :

- 5 collectes ont été organisées par le Groupement (2 à HIRTZBACH et 3 à CARSPACH) qui ont accueilli 413 donateurs ;

- les 2 collectes de HIRTZBACH ont réuni 160 donateurs, ce qui est honorable.
20 places de cinéma (offertes par le cinéma d'ALTKIRCH) ont été remises aux moins de 25 ans.
- En 2015, l'Association reconduira deux collectes à HIRTZBACH (les 07 mai et 06 août au Foyer Saint Maurice) et réitérera l'opération de parrainage au profit de la coopérative scolaire, à hauteur de 5 € par don de sang de parent d'élève scolarisé à HIRTZBACH. En 2014, il y a eu 15 parrainages, de sorte que l'Association a remis 75 € à la Coopérative Scolaire.

L'Association remercie les donateurs de sang et compte sur eux et sur les nouveaux donateurs pour espérer atteindre les mêmes chiffres qu'en 2014.

- ☐ Les Donneurs de Sang bénévoles viendront solliciter la population de Hirtzbach à l'occasion de leur quête annuelle, prévue **le samedi 07 février 2015**. Les bons chiffres mentionnés ci-dessus sont également le fruit du soutien des Hirtzbachois. L'association les en remercie vivement !

6. Carnaval des enfants



Le comité du carnaval des enfants de HIRTZBACH organise son désormais traditionnel carnaval des enfants, le **dimanche 15 février 2015**.

Les inscriptions s'effectuent dans la cour de l'école élémentaire à partir de 13 H 30. Le départ de la cavalcade est fixé à 14 H 00, elle mènera le cortège à travers les rues du village pour aboutir au Foyer Saint Maurice où les dernières inscriptions seront toujours possibles.

Au foyer, les enfants défilent sur scène pour présenter leurs costumes et un classement sera établi à l'issue de ce défilé. Dans l'ordre, chacun sera ensuite invité à monter sur scène pour choisir son cadeau ; tous les enfants seront récompensés.

Le Comité du Carnaval et les parents d'élèves vous espèrent nombreux à cette manifestation organisée au profit des écoles de HIRTZBACH.

7. L'audition des jeunes élèves de l'Ecole de Musique du Sundgau aura lieu le **lundi 16 février 2015** au Foyer Saint Maurice, à partir de 17 H 00.

Cet agréable moment musical qui fait émerger de jeunes talents et a lieu depuis plusieurs années au Foyer à cette période de l'année, est ouvert au public.

8. Passage du Médiabus

A compter de 2015, le Médiabus passera désormais **chaque mois** à HIRTZBACH au lieu d'une fois tous les deux mois.

Il stationnera le **3^e vendredi du mois** devant la Mairie, de **10 h 30 à 12 h 00**, en l'occurrence le **vendredi 20 février 2015** (et ainsi de suite chaque mois, sauf en juillet et août).

9. Communiqué des « Amis des Collectionneurs de Hirsingue »

L'association « Les Amis des Collectionneurs de Hirsingue » organise le **dimanche 22 février 2015 de 8 h 30 à 16 h 00** au Foyer Saint Maurice sa 7^{ème} Bourse multi-collection (timbres, cartes postales, monnaies, disques, minéraux, etc...). Entrée : 1 € par personne.

Possibilité de se restaurer (plat, café, dessert pour 10 € uniquement sur réservation auprès de Pascal HELL (Tél. : 06.07.34.72.72).

Chèque à libeller au nom de l'association et à adresser à Pascal HELL 5 rue du Réservoir à HIRTZBACH.

10. L'assemblée générale du Crédit Mutuel aura lieu le **dimanche 1^{er} mars 2015** au Foyer Saint Maurice.

11. Distillation

Avis aux bouilleurs de cru : une période de distillation sera ouverte durant les vacances scolaires de printemps, soit du **25 avril au 10 mai 2015 inclus**.

Les inscriptions sont reçues en mairie dès à présent (Tél. : 03.89.40.99.21).

12. Tri sélectif

- Pour lutter contre les abus et inciter les ménages à utiliser les sacs de manière plus modérée et raisonnée, la Communauté de Communes d'ALTKIRCH a modifié le conditionnement des rouleaux de sacs destinés au tri sélectif, à compter du 1^{er} janvier 2015.

C'est la raison pour laquelle les rouleaux distribués en fin d'année (2 par foyer) comportent moitié moins de sacs qu'auparavant.

Les ménages arrivant à rupture de sacs en cours d'année peuvent venir chercher un rouleau supplémentaire à la mairie.

- Un récent suivi de collecte a mis à jour la présence de nombreux sacs jaunes (tri) parmi les sacs d'ordures ménagères, le mercredi.

Cette pratique étant contraire à la valorisation de la gestion et du tri des déchets, la population est invitée à respecter les jours de collecte qui sont, rappelons-le :

- le mercredi pour les ordures ménagères (sacs à présenter sur la voie publique dès le mardi soir à partir de 18 h 00) ;
- le jeudi pour le tri sélectif (sacs jaunes à présenter sur la voie publique dès le mercredi soir à partir de 18 h 00).

Lors des collectes, les sacs jaunes non conformes seront identifiés par un autocollant « refus de tri » et ne seront pas ramassés afin qu'ils puissent être triés à nouveau par leur propriétaire.

Par ailleurs, les sacs transparents ont un coût pour la collectivité, ne les gaspillez pas et utilisez les pour présenter les recyclables.

13. La déchetterie intercommunale d'ALTKIRCH

	Horaires d'hiver du 1 ^{er} octobre au 31 mars	Horaires d'été du 1 ^{er} avril au 30 septembre
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi	13h à 16h	13h à 18h
Mercredi et Samedi	9h à 16h	9h à 18h

Vous pourrez y apporter les produits tel que le bois, les métaux, le verre, le papier et le carton, les déchets verts, les pneumatiques, les gravats, les huiles végétales et minérales, les piles, les batteries, les D3E, les déchets dangereux/spéciaux (sauf pièce anatomique, amiante et explosif) et les encombrants.

Pour accéder à la déchetterie, il est nécessaire de retirer un badge à la Communauté de Communes d'Altkirch durant les horaires d'ouverture. Il sera remis contre un **dépôt de garantie de 5 euros** et sur présentation d'un justificatif de domicile : **quittance de loyer ou facture d'énergie / télécom datant de moins de trois mois. Les pièces d'identités ne sont pas acceptés.**

Attention, à partir du 1er janvier 2015 un quotas d'accès sera mis en place. **Ce quota est fixé à 12 passages comprenant deux visites dans la même journée.** Au-delà de ce quota vous seriez considéré comme un professionnel et donc accueilli comme tel ; vos apports seraient pesés et facturés.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la Communauté de Communes d'Altkirch et à vous rendre sur son site internet <http://www.cc-altkirch.fr/> Les bureaux sont ouverts au public tous les jours de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 sauf le vendredi après-midi, 14h à 17h.

14. Nouveaux arrivants (rappel)

Les personnes qui se sont récemment installées dans le village sont cordialement invitées à venir se présenter en Mairie, afin de recevoir tous renseignements utiles sur HIRTZBACH, se voir remettre une dotation de sachets destinés au tri sélectif des déchets, demander leur inscription sur la liste électorale, le cas échéant, prendre connaissance des démarches administratives accompagnant leur changement de domicile, etc...

A cet égard, les propriétaires-bailleurs seraient bien aimables d'informer régulièrement la Mairie des changements de locataires enregistrés dans les logements loués. On ne le rappellera jamais assez, à en constater le nombre croissant de nouveaux arrivants qui ne pensent pas se signaler en mairie...

Un simple courriel adressé par les propriétaires-bailleurs à la mairie pour signaler tout changement de location serait très apprécié (mairie.hirtzbach@wanadoo.fr)

Merci de faire ce geste qui ne coûte pas grand-chose et ne prend pas beaucoup de temps...

15. Médiation familiale

L'Association l'OREE (Organisme de Recherche sur l'Enfant et son Environnement), déjà connue pour ses actions de soutien à la parentalité, propose un service de médiation familiale.

Des permanences sont assurées à :

- ALTKIRCH les lundi après-midi (Tél. : 06.29.71.46.54) ;
- MULHOUSE les mercredis matin et jeudis toute la journée (Tél. : 03.89.59.19.37) ;
- SAINT-LOUIS les lundis matin (Tél. : 06.29.71.46.54) ;
- THANN les mercredis après-midi (Tél. : 06.29.71.46.54).

Ce service censé aider à accompagner les changements, à restaurer la communication, à préserver et reconstruire les liens familiaux, s'adresse à toutes les personnes en situation de rupture ou de séparation (père, mère, parent seul ou en couple, parents avec adolescent, grands-parents, famille recomposée, famille adoptive, famille monoparente...)

La médiation se déroule sur plusieurs entretiens d'environ 1 h 30. L'entretien d'information est gratuit. Le tarif des séances est établi selon un barème proportionnel aux ressources.

Site internet : oree.socio.org

16. Communiqué du CICAS du Haut-Rhin à l'attention des futurs retraités

Pour préparer son dossier de retraite complémentaire Arrco, Agirc et/ou Ircantec, c'est simple. Contactez un conseiller au 0 820 200 189 * du lundi au vendredi de 9 h à 18 h.

En lui communiquant votre nom et votre numéro de sécurité sociale, il pourra prendre en charge votre demande, vous conseiller sur les démarches à effectuer et vous indiquer les pièces à rassembler pour constituer votre dossier.

Il vous proposera également un rendez-vous dans un centre d'information (CICAS) le plus proche de chez vous.

CICAS du Haut-Rhin – 143 Avenue Aristide Briand
BP 2439 – 68067 MULHOUSE CEDEX

** 0,09 € TTC par minute à partir d'un poste fixe.*

17. La réception du Nouvel An est notamment l'occasion pour la Municipalité de mettre en avant et à l'honneur des personnes méritantes du village, que ce soit pour rendre hommage à leur engagement bénévole dans tel ou tel domaine, souligner un fait ou acte exceptionnel qu'elles ont accompli ou au cours duquel elles se sont distinguées, mettre en avant leur passion, leur parcours scolaire d'intérêt ou encore saluer leurs performances sportives.

Les personnes s'étant vu décerner des médailles au cours de l'année écoulée (médaille d'honneur du Travail, du Tourisme, de la vie associative, des sapeurs-pompiers, toute médaille civile ou militaire) sont également conviées à ce moment particulièrement convivial de la vie du village.

Ceci pour préciser à la population que la mairie n'est pas forcément toujours informée de tous les faits sortant de l'ordinaire ayant distingué certains de nos concitoyens, de sorte que des oublis sont tout à fait possibles, indépendamment de la volonté de la Municipalité.

Dès lors, si vous avez connaissance d'un événement particulier, dans quelque domaine que ce soit, à mettre à l'actif d'un hirtzbachois ou d'une hirtzbachoise et méritant d'être mis en avant, merci d'avoir l'amabilité de le signaler au secrétariat de la mairie.

18. Communiqué de la Maison des Adolescents du Haut-Rhin (MDA 68)

La MDA 68 tire un bilan positif après 4 ans d'ouverture au public.

Lieu d'écoute, de prise en charge, d'information, d'orientation et de soins, elle s'adresse aux jeunes de 12 à 25 ans en difficulté et à leurs familles, mais aussi aux professionnels oeuvrant dans le champ de l'adolescence.

Le mal-être à l'adolescence peut prendre différentes formes intriguées et variées.

Pour répondre à cette dimension multifactorielle, la MDA 68 se veut être un guichet unique, un lieu non stigmatisant, gratuit et confidentiel, ouvert à tous.

Les prises en charge sont réalisées par une équipe couvrant de multiples champs de compétences (médical, scolaire, social, éducatif, judiciaire) avec toutes les passerelles que cela peut générer, ce qui rassure les jeunes et les parents et facilite grandement la mise en œuvre des aides apportées.

La MDA 68 organise aussi des cafés-Infos tout au long de l'année, pour traiter divers thématiques de l'adolescence, faire connaître les partenaires, leurs missions et compétences et renforcer les connaissances des dispositifs locaux.

Contact et coordonnées MDA 68 :
8-10 rue des Pins – 68100 MULHOUSE
Tél. : 03.89.32.01.15

Mail : resoado@mda.68.fr - Site : www.cg68.fr/mda

19. Remerciements - Erratum

- ❑ Une malencontreuse erreur s'est produite au point 19 (remerciements) du bulletin du mois de janvier 2015 : il fallait lire M. et Mme Giovanni **FILIPPOTTI** et non LUCARELLI !

Nous réitérons toutes nos excuses au sympathique couple qui a fêté ses Noces d'Or et a été très honoré par la visite des élus, à l'occasion de cet événement.

- ❑ L'Amicale des Sapeurs-Pompiers remercie sincèrement la population pour le bon accueil réservée à ses membres lors de la vente des calendriers 2015, au mois de novembre dernier.

20. Petites annonces

- ❑ **Dame sérieuse**, 49 ans habitant Hirtzbach propose tous travaux ménagers, jardinage, garde-malade, aide aux personnes âgées ou baby sitter.

Contact : 03.89.40.29.93.

- ❑ **Coach Minceur et Bien être**, Sandra vous propose un programme et suivi de nutrition, pour vous aider à perdre vos kilos en trop. Parce que régime ne rime pas forcément avec privations.

Sandra reste aussi à votre disposition pour vous accompagner aux courses, vous conseiller et assister en cuisine...

Contact et renseignements : 06.14.13.52.48.

Courriel : sansan.68@sfr.fr

Je m'appelle Marie, j'habite à CARSPACH

Je dispose d'un agrément pour 2 enfants à temps plein.

J'ai une bonne connaissance et expérience dans la petite enfance.

J'habite une maison avec un jardin clôturé.

Je possède tout le nécessaire pour le bien être des tous petits.

Je serais heureuse d'accueillir votre enfant et je suis ouverte à des horaires atypiques pour répondre au mieux à vos attentes.

Vous pouvez me contacter au 06.27.68.55.00 pour plus de renseignements.

21. Etat Civil

Naissance



- Le 25 décembre 2014 à MULHOUSE est né Jules GOLFIER GRIMM, premier enfant de Christian GOLFIER et sa compagne Séverine GRIMM, demeurent ensemble 1 rue des Primevères ;

- le 08 janvier 2015 à MULHOUSE est né Clément HELL, premier enfant de Jean-Philippe HELL et son épouse Céline née RIEB, demeurant ensemble 2 rue de la Forêt.

Nous adressons nos sincères félicitations aux heureux parents !

22. Les grands anniversaires du mois de février 2015

65 ans :	Mme	HARTMANN	Lucienne
66 ans :	Mme	PFLIEGER	Viviane née LIDIN
67 ans :	Mme	LEHMANN	Huguette née SCHLIENGER
69 ans :	Mme	LAGROST	Annie née DURAIN
	Mme	LIDY	Marie Odile née MUNCK
	M.	BORNEQUE	Charles
70 ans :	Mme	HEITZMANN	Claudette née MARTIN
71 ans :	Mme	MISLIN	Marie Madeleine née HELL
	Mme	MARTEAU	Chantal née KRAFT
74 ans :	Mme	WALTER	Marie-Louise née FEDERSPIEL
77 ans :	Mme	CANIARD	Monique née JUNDT
	Mme	LUCARELLI	Marianne
78 ans :	M.	MACKER	Raymond
82 ans :	Mme	FREYBURGER	Armandine née HIGELIN
	Mme	HAENNIG	Jeanne née SPECKLIN
	M.	PFLIEGER	Etienne
83 ans :	Mme	HELL	Marthe née HASSLER
89 ans :	M.	LITZLER	Raymond
	Mme	MEYER	Germaine née WEISS

Horaires d'ouverture de la Mairie de HIRTZBACH

Tél. : 03.89.40.99.21

Fax : 03.89.40.96.40

E-mail : mairie.hirtzbach@wanadoo.fr

	Matin	Après-midi
Lundi	De 11 h 00 à 12 h 00	De 17 h 00 à 18 h 00
Mardi	De 10 h 00 à 12 h 00	Fermé
Mercredi	De 11 h 00 à 12 h 00	De 17 h 00 à 18 h 00
Jeudi	De 10 h 00 à 12 h 00	Fermé
Vendredi	Fermé	De 17 h 00 à 18 h 30
Samedi	Fermé	